

A la une aujourd'hui :

Industrie spatiale : comment réguler le « New space » ? (The Conversation, Aveline Cloître, Christina Theodoraki, Victor Dos Santos Paulino)

ClearSpace, Loft Orbital, ShareMySpace... Ces noms ne vous disent peut-être rien : ils font pourtant partie d'une constellation de start-up liées aux technologies spatiales dont le nombre a presque quintuplé sur une période de 10 ans. Le chiffre d'affaires du secteur, en 2019, pèse pour près de 300 milliards de dollars en 2019.

Elle dessine ce qu'est le « New Space », qui lui-même complète un « Old Space » dans lequel les activités spatiales étaient essentiellement gouvernées par des acteurs publics tels que les États. Le lancement du satellite soviétique Sputnik l'avait incarné dès 1957.

Depuis le début des années 2000, c'est ainsi à un fort développement de l'entrepreneuriat que l'on assiste dans le secteur. L'évolution s'est produite sous l'influence conjointe de facteurs culturels, économiques, politiques et technologiques, qui ont permis une facilité d'accès à l'espace extra-atmosphérique pour les entrepreneurs. De nouveaux entrants dans cet écosystème ont bouleversé le fonctionnement traditionnel du secteur à plusieurs niveaux. Cela appelle de nouvelles régulations auxquelles les jeunes pousses ne sont pas toujours bien préparées.

Le spatial, un secteur chamboulé au tournant des années 2000

Les dynamiques entrepreneuriales récentes sont fortement corrélées à un changement culturel et économique promu par les entrepreneurs de la Silicon Valley dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Ces derniers ont exercé une pression toute particulière sur le secteur spatial, de plus en plus demandeurs de services reposant sur ses technologies, ce qui a ouvert de nouvelles opportunités en matière de modèles commerciaux. La start-up franco-américaine Loft Orbital propose aujourd'hui, par exemple, de louer des satellites afin que les entreprises ne soient plus contraintes de posséder et d'exploiter le leur

<https://theconversation.com/industrie-spatiale-comment-reguler-le-new-space-206014>

-0-

Les actualités de défense, avec cet article, relatif à la capacité de détection souterraine :

Le renseignement militaire français aura la capacité de détecter les éléments enfouis et les cavités souterraines (OPEX 360, Laurent Lagneau)

La guerre du Vietnam, l'intervention israélienne contre le Hezbollah de 2006 et la bataille de Mossoul ont au moins commun : le recours de l'un des belligérants à des réseaux de tunnels pour abriter ses combattants, lancer des embuscades et harceler l'adversaire. D'où l'intérêt du projet DHSS [Détection d'Hétérogénéités du Sous-Sol] conduit sous l'égide de l'Agence de l'innovation de la Défense [AID] et confié à l'Office national d'études et de recherches aérospatiales [ONERA].

L'enjeu est de développer une capacité permettant de détecter les éléments enterrés et les cavités souterraines au profit de la Direction du renseignement militaire [DRM], grâce « à l'exploitation de plusieurs fréquences radar ».

À la différence des applications civiles, qui font appel à la microgavimétrie et, au besoin à un radar à pénétration de sol [ou radar « géophysique »] ou bien encore à la

tomographe sismique et électrique, le projet DHSS repose sur un Radar à synthèse d'ouverture [SAR – Synthetic Aperture Radar] à aéroporté.

Pour rappel un tel équipement permet d'obtenir des images en deux dimensions ou de réaliser des reconstitutions tridimensionnelles d'objets. Et, avec deux images radar prises selon des angles de visée différents, on peut ainsi reproduire le relief d'une zone donnée.

Selon les explications données par l'AID, il s'agit donc de développer un système d'imagerie SAR aéroporté, l'idée étant de pouvoir exploiter plusieurs fréquences radar afin de repérer des objets enfouis et des sites souterrains.

Dans son rapport d'activités 2021, l'ONERA avait dit avoir mené, avec succès, plusieurs campagnes d'essais de ce nouveau système. Celles-ci ont ainsi permis de recueillir des données en vue d'extrapoler des « scénarios opérationnels ».

<https://www.opex360.com/2023/06/18/le-renseignement-militaire-francais-aura-la-capacite-de-detecter-les-elements-enfouis-et-les-cavites-souterraines/>

Comment les armées veillent sur le salon du Bourget (HOME FOB, Nathan Gain)

Du fusil anti-drones à l'avion AWACS, les armées françaises déploieront à nouveau les grands moyens pour protéger le salon du Bourget. Une mission conduite dans l'ombre et qui, prolifération et sophistication croissante des drones obligent, s'avère plus complexe à chaque édition.

Une BAP à côté de Paris

Les 300 000 visiteurs attendus du 19 au 25 juin au salon du Bourget pourront déambuler l'esprit tranquille parmi les 125 000 m² d'exposition, une petite armée veille sur eux. Discrètement, plusieurs centaines de militaires sont sur le pont au sol et dans les airs pour sécuriser l'espace aérien environnant face aux nombreuses menaces potentielles, de l'avion civil égaré au drone malveillant.

Cette bulle de protection dans les trois dimensions, c'est ce que l'armée de l'Air et de l'Espace appelle un « dispositif particulier de sûreté aérienne » (DPSA), un mécanisme ad-hoc complémentaire de la mission permanente de « police du ciel ». Son objectif ? « *Créer une zone aérienne dans laquelle nous allons regarder avec beaucoup plus de précision et nous allons être capables d'intervenir et, si besoin, de dérouter ou d'arraisonner différents appareils* », résume le général de brigade aérienne Étienne Faury, commandant la brigade aérienne de la posture permanente de sûreté-Air, lors d'un point presse du ministère des Armées.

De la détection à l'interception, les armées n'ont pas lésiné sur les moyens. Jusqu'à déployer un avion E-3F AWACS de la 36e escadre de commandement et de conduite aéroportés en renfort d'autres capteurs pour des moments critiques comme l'ouverture du salon ou les journées publiques. À lui de contribuer à déceler tout acte inquiétant, volontaire ou non. « *Nous sommes en temps de paix donc en général, ce sera surtout du 'douteux'* », indique le général Faury. Si contrevenant il y a, « *il faut le remettre sur les rails* ». « *Nous mettrons en alerte en vol un certain nombre d'aéronefs pour être capable d'aller lever le doute, de s'interposer et ensuite de les arraisonner* », complète-t-il.

Invisible pour le visiteur, la protection se poursuit au sol. Environ 400 militaires y sont mobilisés, opérant à partir d'une base aérienne projetée montée pour l'occasion. Chaque jour, ils iront alimenter les sites périphériques de défense sol-air, assurer la protection des aéronefs exposés et effectuer la mission primordiale de lutte anti-drones. « *La défense sol-air est pour nous très importante* », constate le général Faury.

Pour couvrir tout le spectre, l'armée de l'Air et de l'Espace a activé toute la trame à sa disposition, des batteries de missiles moyenne et courte portées SAMP/T et Crotale NG aux systèmes anti-drones actifs à très courte portée. L'ensemble est supervisé depuis le poste de commandement de la préfecture et en lien étroit avec le Centre national des opérations aériennes (CNOA) de Lyon, responsable de l'ensemble du volet aérien.

<https://www.forcesoperations.com/comment-les-armees-veillent-sur-le-salon-du-bourget/>

Salon du Bourget : entre compétition transatlantique et...querelles européennes (IRIS, Jean-Pierre Maulny)

Une compétition transatlantique encore plus âpre

Le salon du Bourget qui s'ouvrira le lundi 19 juin sera comme à l'habitude une vitrine de la compétition transatlantique dans le domaine aéronautique. Dans le domaine de l'aviation commerciale, on s'interrogera sur le nombre d'avions vendus par Boeing, combien d'avions vendus par Airbus : la traditionnelle compétition Europe/États-Unis. Mais avec le conflit en Ukraine, cette compétition a pris une autre dimension dans le domaine militaire. L'enjeu est pour le moment limité : l'arme aérienne n'est pas celle qui est la plus utilisée dans le conflit ukrainien hormis l'exception notable des drones de tous types – reconnaissance, drones armés – et de toute taille. Pour autant, dans le domaine des avions de combat, les pays d'Europe centrale ont déjà fourni les avions qu'ils détenaient encore de l'époque soviétique, Mig-29 slovaques et polonais, et le débat sur la livraison de F-16 à l'Ukraine est aujourd'hui sur la table : ce n'est plus un tabou. La formation des pilotes ukrainiens, déjà annoncée par un certain nombre de pays, y compris la France, précédera sans doute la livraison de ces avions à l'Ukraine, les Pays-Bas apparaissant les premiers en lice, leurs exemplaires de F-16 étant en cours de remplacement par des F-35 américains. Dans ce cas, la prééminence américaine apparaît claire, mais elle n'est, au fond, pas nouvelle. Les pays européens susceptibles de livrer des F-16 sont des pays ayant déjà acquis avant la guerre en Ukraine des F-35 destinés à les remplacer. Le mouvement qui se met en place dans les pays d'Europe centrale et sur le flanc sud-est de l'OTAN est et sera sans doute plus au détriment des Européens. Les Polonais, qui ont livré leur Mig-29 à l'Ukraine, ont déjà acquis des F-35. Quant aux Roumains, ils sont en train de mettre au rebus leurs vieux Mig-21 soviétiques pour acquérir des F-16 norvégiens un peu moins vieux, les Norvégiens faisant l'acquisition de F-35 américains tout neufs : la boucle est bouclée. Elle est assez significative du triptyque positif qui accompagne l'offre américaine : garantie de sécurité américaine/interopérabilité dans l'OTAN/charges de travail offerte à l'industrie locale en cas d'acquisitions d'avions américains. Pour le moment, ces arguments de vente fonctionnent même si on peut avoir certains doutes sur la pérennité et l'ampleur de la garantie de sécurité américaine dans le futur, y compris proche, et sur l'absence de transfert de technologie en cas de ventes d'avions de combat américains qui, bien loin de renforcer la capacité des Européens à assurer leur sécurité sur le long terme l'affaiblit.

<https://www.iris-france.org/176540-salon-du-bourget-entre-competition-transatlantique-etquerelles-europeennes/>

Les relations internationales :

La guerre entre les États-Unis et la Chine pourrait-elle démarrer aux Philippines ? (Les Crises, Sarang Shidore, avec Responsable Statecraft

La tentation de Washington d'approfondir les alliances militaires en prenant des risques, conjuguée à l'aventurisme chinois, menace la paix en Asie.

Le sommet des dirigeants de l'ANASE (en anglais ASEAN : Association des nations de l'Asie du Sud-Est) s'est achevé cette semaine dans la pittoresque ville balnéaire de Labuan Bajo, en Indonésie, et la crise du Myanmar a été au cœur des discussions. La guerre civile brutale qui sévit au Myanmar est en effet le plus grand défi auquel le groupement régional, par ailleurs particulièrement couronné de succès, ait été confronté depuis la crise financière de la fin des années 1990 dans la région. L'ANASE s'est jusqu'à présent efforcée de mettre un frein à la répression brutale de la junte, et l'attaque perpétrée avant le sommet dans l'État de Shan contre les travailleurs humanitaires du groupe n'a pas arrangé les choses.

Le sommet de l'ANASE a également appelé à « faire preuve de retenue dans la conduite d'activités qui compliqueraient ou aggraveraient les différends et affecteraient la paix et la stabilité » en mer de Chine méridionale, ce qui constitue une allusion claire aux actions agressives de la Chine dans ses revendications maritimes excessivement ambitieuses. Toutefois, l'évolution récente de l'alliance entre les États-Unis et les Philippines complique et aggrave également la dynamique de la sécurité dans la région. Des signes inquiétants montrent que les États-Unis ont effectivement intégré les Philippines dans leur stratégie d'encercllement de la Chine.

<https://www.les-crises.fr/la-guerre-entre-les-etats-unis-et-la-chine-pourrait-elle-demarrer-aux-philippines/>

La géopolitique des Balkans, nouveau Grand jeu ou impasse ? (Diploweb, Michel Nazet)

Si l'Union européenne est encore au premier rang des échanges commerciaux avec les Balkans occidentaux, la Chine, la Russie, la Turquie restent des intervenants importants qui font porter leurs efforts diplomatiques sur ces pays. L'avenir de la région reste incertain, en dépit des décisions prises récemment par le Conseil européen et la création de la Communauté politique européenne. Et ce, à la fois en raison de retards historiques de développement qui retarderont son intégration à l'Union européenne, de la frustration des opinions publiques, ainsi que de l'attitude de la Russie que l'on voit mal abandonner pour des raisons économiques et stratégiques, sauf déroute en Ukraine, son accès à la mer Noire.

A L'HEURE DE l'invasion russe en Ukraine du 24 février 2022 et des sanctions occidentales qui s'en sont ensuivies qui ont réduit fortement les échanges entre l'Union européenne et la Russie, la question de l'avenir des Balkans, pour l'essentiel ici les Balkans occidentaux et orientaux [1] dont la superficie globale est un peu inférieure à celle de la France pour une population d'environ 50 millions d'habitants et un PIB qui lui est inférieur de près de trois fois, se trouve posée : s'agit-il d'une région qui reste l'objet d'un Grand Jeu ou s'agit-il d'une région qui se trouve, une fois de plus après la Guerre froide, être dans une impasse politique et économique [2] ?

Le Grand Jeu est une notion inventée par Rudyard Kipling (1865-1836), dans « *Kim* » dont la première publication est de 1900 et qui faisait référence à l'opposition au XIXe siècle entre les Britanniques et les Russes en Asie centrale et, aujourd'hui, à l'interférence de nombre de grandes puissances dans la région : Union européenne et États-Unis, Russie, Chine, Turquie, Arabie saoudite et Émirats arabes unis...

L'impasse se réfère quant à elle au ralentissement des échanges entre la Russie et les Balkans suite à l'intervention russe en Ukraine.

<https://www.diploweb.com/La-geopolitique-des-Balkans-nouveau-Grand-jeu-ou-impasse.html>

À l'issue de deux jours de réunion, les ministres de la Défense des pays de l'OTAN s'engagent à accroître le soutien en faveur de l'Ukraine (Nato, nouvelles)

Ce vendredi (16 juin 2023) s'est achevée la réunion des ministres de la Défense des pays de l'Alliance, consacrée à la préparation du sommet qui se tiendra à Vilnius en juillet.

Le secrétaire général a déclaré que les forces ukrainiennes intensifiaient leurs opérations le long de la ligne de front et qu'elles progressaient, mais qu'elles étaient confrontées à un terrain difficile, qu'elles se trouvaient face à des troupes russes retranchées et qu'elles devaient livrer d'après combats. Il a souligné que, dans ce contexte, il était crucial d'accroître le soutien à l'Ukraine. Il s'est félicité des nouvelles contributions proposées par les Alliés, indiquant notamment que les Pays-Bas et le Danemark allaient commencer à former des pilotes ukrainiens sur des chasseurs F-16 et qu'ils avaient l'intention de livrer, avec le Royaume-Uni et les États-Unis, des missiles de défense aérienne de courte et moyenne portées. Il s'est également félicité des contributions – effectives et prévues – des Alliés à l'ensemble complet de mesures d'assistance en faveur de l'Ukraine, qui se montent à un total de 500 millions d'euros. Il a ajouté que l'OTAN préparait, pour le sommet, un paquet pluriannuel doté d'importants moyens financiers, et qu'elle s'employait à créer un Conseil OTAN-Ukraine, au sein duquel l'Ukraine et les Alliés se réuniraient, sur un pied d'égalité, pour se concerter et prendre des décisions sur les questions de sécurité. « Nous avons pour ambition de tenir la première réunion du Conseil OTAN-Ukraine à Vilnius, en présence du président Zelensky », a-t-il précisé.

Au sommet de Vilnius, les Alliés prendront aussi des mesures pour renforcer encore le dispositif de dissuasion et de défense, en adoptant notamment de nouveaux plans régionaux. M. Stoltenberg a souligné que, pour la première fois depuis la Guerre froide, les Alliés s'attachaient à mettre pleinement en corrélation la planification de la défense collective avec la planification de leurs forces, capacités et moyens de commandement et de contrôle, et que l'OTAN disposerait de plus de 300 000 soldats, déployables sur court préavis et appuyés par d'importantes capacités aériennes et maritimes, pour défendre chaque centimètre carré du territoire de l'Alliance face à toute menace.

https://www.nato.int/cps/fr/natohq/news_215691.htm?selectedLocale=fr

Sur le plan de l'économie, cet article relatif la cybersécurité et à ses innovations :

Avisa Partners scinde ses activités, annonce la naissance de Forward et sécurise le FIC 2024 (Le Portail de l'IE)

Avisa Partners se réorganise pour devenir Forward. Une décision reflétant l'ambition de concurrencer les géants américains du « management du risque », en bâtissant une « licorne de la secure tech ».

Une scission avec les activités d'influence digitale

Le groupe français *Avisa Partners* a annoncé cette semaine la cession de ses activités d'influence digitale indirecte à l'un de ses fondateurs, Arnaud Dassier, qui poursuivra

le développement de cette offre en conservant la marque *Avisa Partners*. Une opération estimée par *Les Echos* à près de 5 millions d'euros. Le reste des activités (cybersécurité, conformité, investigations, communication stratégique et corporate...) se retrouve désormais dans un groupe baptisé *Forward*, s'inspirant du nom de la dernière acquisition américaine du groupe (le spécialiste de l'analyse financière *Forward Risk and Intelligence*).

Le groupe *Forward* dirigé par Matthieu Creux en profite pour remanier sa gouvernance, avec les arrivées de l'ex-magistrat et ancien porte-parole du Ministère de la Justice, Guillaume Didier, au poste de Président France, et de Guillaume Tissier (le patron du FIC et de CEIS) comme DG Groupe. Le comité éthique, dirigé par Jean-François Thony (ancien directeur de l'Ecole Nationale de la Magistrature et animateur de programmes de lutte contre le blanchiment et la corruption du FMI et de l'ONU) est de plus renforcé par l'arrivée de Bruno Dethomas, ancien membre du Conseil de surveillance du Monde, et ancien porte-parole de la Commission Européenne.

La société a par ailleurs confirmé la tenue du FIC – *Forum In Cyber* – à Lille jusqu'en 2029, une décision saluée favorablement par l'ensemble de l'écosystème de l'événement lillois. Avec le départ d'Arnaud Dassier (dont le profil politique pouvait agacer), et la cession des activités de e-influence qui avaient été égratignées par *Mediapart* et *Arrêt sur Images*, le groupe ne veut laisser plus aucun espace à une éventuelle tentative de fragiliser cet événement phare de la cybersécurité française.

<https://www.portail-ie.fr/univers/business-development-innovation-et-start-up/2023/avisa-partners-scinde-ses-activites-annonce-la-naissance-de-forward-et-securise-le-fic-2024/>

Tourisme responsable : les enjeux touristiques de notre temps (Economie matin, la rédaction)

Face à la montée en puissance du tourisme de masse et de ses conséquences indéniables sur l'environnement et les cultures locales, une nouvelle tendance se dessine : le tourisme responsable. Cette forme de tourisme, respectueuse de l'environnement et des populations locales, prend de plus en plus d'ampleur, encouragée par de nombreuses initiatives.

Le tourisme de masse en question

Le tourisme est un secteur économique important pour de nombreux pays à travers le monde. En France, il représente un chiffre d'affaires de 52 milliards d'euros pour les entreprises et l'État. Tandis que les États-Unis sont la première destination touristique mondiale avec 80 millions de visiteurs chaque années. Cependant, le tourisme de masse entraîne des conséquences écologiques et culturelles négatives. De plus en plus de voyageurs à travers le monde cherchent à adopter une démarche responsable et durable lors de leurs déplacements. Les voyages responsables connaissent ainsi une croissance forte et régulière ces dernières années.

Les tendances du tourisme à l'international

La Chine est le premier pays émetteur de touristes avec 150 millions de voyageurs annuels. Les touristes chinois dépensent également 30% de leur budget en shopping. Les touristes français ont quant à eux tendance à voyager de plus en plus loin à travers le globe, tandis que les vacances à la montagne connaissent un regain de popularité. Enfin, la croisière attire de plus en plus de touristes, avec une augmentation de 20% des réservations, tandis que les agences de voyages en ligne représentent 80% des réservations de voyages dans le monde.

<https://www.economiamatin.fr/tourisme-responsable-ecologie-voyage>

Lire avec intérêt cet article concernant la sécurité intérieure :

Face au cyberharcèlement (Télos, Monique Dagnaud)

Le 12 mai, une jeune fille de 13 ans scolarisée dans le Pas-de-Calais s'est suicidée après un cyberharcèlement de plusieurs mois : un événement tragique qui surgit périodiquement dans l'actualité depuis que les jeunes expérimentent dans le brouillard numérique une « seconde vie » qui se déroule totalement à l'abri des regards adultes. Les embrouilles entre adolescents ont toujours existé dira-t-on, en particulier autour des affects, mais depuis qu'elles ont migré vers les réseaux sociaux et que les intrigues se sont complexifiées par la multitude des interactions possibles, leurs violences vont crescendo. Elles font désormais partie des questions publiques les plus inquiétantes de l'univers éducatif, tant un climat et des pratiques délétères ont prospéré dans cette sphère de sociabilité des jeunes.

La vie des adolescents dans le brouillard numérique

Dans le dernier Baromètre Opinionway/Les Apprentis d'Auteuil d'août 2022, 56% des répondants (15-20 ans) disent que des vidéos/photos humiliant des jeunes circulent dans les smartphones de leur établissement, et 28% avouent avoir été témoins de cyberharcèlements qu'ils n'ont pas dénoncés. En 2018, selon la Direction générale de l'enseignement scolaire, 9,9% des filles et 8,1% des garçons ont été victimes de cyberharcèlement à partir de vidéos ou photos dégradantes, 25% des collégiens déclarent avoir connu au moins une atteinte via les nouvelles technologies, et 14% des lycéens disent avoir fait l'objet d'une attaque sur internet^[1], des chiffres qui ont doublé par rapport aux premières enquêtes effectuées sur ce sujet^[2]. Ces faits expliquent que, avec d'autres exactions, l'École soit perçue par les élèves comme un lieu de violence : trois sur quatre signalent avoir subi au moins une fois des violences (verbales, psychologiques, ou physiques) dans le cadre scolaire, et la presque totalité d'entre eux pensent que les réseaux sociaux ancrent la violence à l'école, notamment en raison de leur capacité à susciter des dynamiques de meute.

<https://www.telos-eu.com/fr/face-au-cyberharcèlement.html>

Et quelques articles de fond et d'actualité :

Montée en puissance de la Bundeswehr : l'Allemagne peine à faire grossir les rangs de son armée (France 24, Annie Mailliet, Willy Mahler, Nick Spicer)

À l'occasion de la journée annuelle de la Bundeswehr, le 17 juin, l'armée allemande a ouvert les portes de ses casernes au grand public, afin de mieux se faire connaître et surtout de susciter des vocations. Nos reporters Anne Mailliet, Willy Mahler et Nick Spicer se sont rendus dans la caserne de Bruchsal, dans le sud-ouest de l'Allemagne.

L'armée allemande a ouvert les portes de ses casernes au grand public, samedi 17 juin, afin de mieux se faire connaître et surtout de susciter des vocations. D'ici à 2031, l'armée veut en effet augmenter ses effectifs de 20 000 soldats supplémentaires, passant d'un effectif de 183 000 à 203 000.

Mais c'est mal parti : la grande majorité des Allemands a certes une image positive de la Bundeswehr et soutient le "changement d'époque", annoncé par le chancelier Olaf Scholz après l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie, mais ils sont de moins en moins nombreux à vouloir s'engager.

<https://www.france24.com/fr/europe/20230618-mont%C3%A9-en-puissance-de-la-bundeswehr-l-allemande-peine-%C3%A0-faire-grossir-les-rangs-de-son-arm%C3%A9e>

Sécurité des passages à niveau : une nouvelle action coordonnée de sensibilisation des usagers de la route (Gendinfo)

L'Union internationale des chemins de fer a décidé de faire du 15 juin la journée internationale de la sécurité des passages à niveau. L'occasion de revenir sur l'opération de sensibilisation et de prévention conduite tout au long de la semaine par les forces de sécurité intérieure et la SNCF, afin de rappeler aux usagers de la route la nécessité de respecter les règles en vigueur lors du franchissement d'un passage à niveau.

Sur l'ensemble du territoire français, ce sont plus de 15 000 passages à niveau qui sont empruntés chaque jour par 16 millions de véhicules. Des croisements où le non-respect de la signalisation, en cause dans la quasi-totalité des accidents de passage à niveau, peut se révéler particulièrement dangereux. Environ 60 collisions sont de fait enregistrées chaque année, avec, pour moitié d'entre elles, une issue fatale.

Pour éviter que de tels drames ne se produisent, la gendarmerie nationale, en coopération avec SNCF Réseau, a lancé, dès 2021, une journée d'action massive de prévention auprès des usagers de la route, qu'ils soient automobilistes, motards, cyclistes, trottinettistes ou encore piétons ! Une opération renouvelée en 2022, cette fois sur une semaine complète et en associant la police nationale.

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/gendinfo/actualites/2023/securite-des-passages-a-niveau-une-nouvelle-action-coordonnee-de-sensibilisation-des-usagers-de-la-route>

Parus au journal officiel :

Décret n° 2023-461 du 14 juin 2023 relatif à la création du Conseil national du commerce

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047688676>

Décret n° 2023-463 du 14 juin 2023 instituant un coordonnateur interministériel contre les violences faites aux femmes en outre-mer

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047688742>

Décret n° 2023-464 du 14 juin 2023 fixant les modalités de mise en œuvre de la réserve de la protection judiciaire de la jeunesse

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047688749>